

FORMATION

Le diagnostic agroenvironnemental *Formation à l'utilisation de DIALECTE*



N° d'organisme de formation : 73.31.02105.31

Contact Solagro : *Philippe Pointereau*

philippe.pointereau@solagro.asso.fr – tel: 05 67 69 69 69

Programme de la formation

L'outil de diagnostic DIALECTE a pour objectif d'évaluer l'impact des pratiques agricoles sur l'environnement et de caractériser la performance agroenvironnementale des exploitations agricoles. Il est accessible sur Internet <http://dialecte.solagro.org/> et comprend un questionnaire de collecte des données pour la réalisation du diagnostic, un guide méthodologique, un manuel d'utilisation du site internet et une base de donnée où sont stockés plus de 2000 DIALECTE. La base de données permet de comparer deux « populations » (par exemple une exploitation à l'année N et à l'année N+5, ou des systèmes céréaliers bio et non bio) et d'imprimer automatiquement les résultats comparatifs.

Objectifs de la formation :

- Définir un cahier des charges pour mettre en œuvre des diagnostics agroenvironnementaux d'exploitations agricoles
- Réfléchir sur la pertinence des indicateurs agroenvironnementaux.
- Savoir réaliser un bilan DIALECTE.
- Être capable d'analyser un bilan DIALECTE.
- Être capable de proposer des premières pistes d'actions pour réduire les pressions environnementales des pratiques agricoles et systèmes de production en place.
- Savoir utiliser la base de données DIALECTE.
- Calculer les indicateurs HVN et HVE

Intervenants : Philippe POINTEREAU (Solagro)

Durée : 1 jour

Lieu : Solagro – en visio-conférence

Moyens : disposer d'un ordinateur et d'un accès internet et si possible un questionnaire pré-rempli d'une ferme pour le saisir durant la formation.

Contact :

Philippe POINTEREAU : philippe.pointereau@solagro.asso.fr

Tel : 06 86 16 30 81

Déroulement de la formation

9h00 - Accueil des participants

9h15 - Découvrir le diagnostic agroenvironnemental DIALECTE

- Objectifs, historique, usages, cahier des charges et contenu de l'outil.
- Analyse du questionnaire de collecte des données
- Présentation des n modules DIALECTE (économie, certification HVE et biodiversité/plantes messicoles).
- Démarrage de la saisie sur un exemple concret de ferme

12h00 - Déjeuner

13h30 - Réaliser un diagnostic DIALECTE

- Saisie des données dans l'outil en ligne à partir de l'exploitation enquêtée (cas d'étude).

15h30 - Analyser en ligne le diagnostic agroenvironnemental

- Interprétations des résultats.
- Découverte de la base de données : comment faire sa requête.
- Utilisation et interprétation des données.

16h30 - Discussions et échanges concernant l'utilisation de Dialecte et la valorisation des résultats

17h00 - Fin de la journée

BULLETIN D'INSCRIPTION

Formation : Le diagnostic agroenvironnemental Formation à l'utilisation de DIALECTE

Date : 10 mai 2022

En visioconférence

Le lien et les modalités de connexion à la formation seront envoyé aux stagiaires quelques jours avant la formation.

A l'issue de la formation, Solagro fournira à chaque participant une attestation de suivi de la formation.

Participant à la formation

NOM : Prénom :

Fonction : Niveau de formation :

Adresse de convocation :

CP Ville.....

Tél :

E-Mail :@.....

Organisme

NOM :

Adresse de facturation :

CP Ville.....

Personne en charge du suivi de l'inscription (uniquement si utile)

NOM : Prénom :

Tél :

E-Mail :@.....

Conditions générales de Solagro :

- Solagro est organisme de formation, enregistré sous le numéro 73.31.02105.31 en Occitanie.
- Chaque session de formation est organisée sous réserve d'un nombre minimum de 5 participants (confirmation 15 jours avant la formation).
- Les inscriptions sont retenues par ordre d'arrivée, le nombre total de participants étant limité à un maximum de 15 participants par session de formation.
- Les frais d'inscription pédagogique de la formation sont de 300€ par participant. Les frais en sus (frais de déplacement, de restauration et d'hébergement) sont à la charge des participants.
- En cas d'annulation par le participant :
 - 30 jours avant la session : remboursement de la totalité des frais ;
 - moins de 30 jours avant la session : remboursement des frais non engagés au jour du désistement.

Fait à, le

Signature du responsable

Cachet de l'organisme

- Règlement des frais pédagogiques d'un montant de 300€ à réception de la confirmation d'inscription et de la facture.

La signature de ce bulletin vaut acceptation des conditions générale précisées ci-dessus.

Bulletin à renvoyer par mél à nicolas.metayer@solagro.asso.fr, ou par courrier.